

ARRETE MINISTERIEL NºU. & .4.3 CAB.MIN/MINES/01/2011 DU 1.9... ACT. 2011 PORTANT REFUS D'OCTROI DU PERMIS DE RECHERCHES N°12544 A LA SOCIETE WALNI MINERAL COMPANY SPRL

LE MINISTRE,

Vu la Constitution, spécialement ses articles 93, 202 point 36 littera f et 203 point 16;

Vu la Loi n°007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier, spécialement ses articles 10, 12, 45, 48 alinéa 1^{er}, 56 et 57;

Vu le Décret n°038/2003 du 26 mars 2003 portant Règlement Minier, notamment ses articles 96 à 102 et 104 à 107 alinéa 1er ;

Vu l'Ordonnance n° 08/073 du 24 décembre 2008 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'ordonnance n° 08/074 du 24 décembre 2008 fixant les attributions des Ministères;

Vu l'Ordonnance n° 10/025 du 19 février 2010 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, Ministres et Vice-Ministres;

Considérant la demande de **Permis de Recherches** n°KIN/20110310/140200 introduite par la société WALNI MINERAL COMPANY SPRL en date du 10/03/2011, et les pièces requises y jointes ;

Site Web: w.w.w.miningcongo.cd E-mail: cabminrdc@yahoo.fr



Considérant que

Le Permis de Recherches sollicité empiète totalement sur la superficie couverte par la demande antérieure de PR n° 12422.

Sur avis défavorable du Cadastre Minier;

ARRETE:

Article 1er:

Il est refusé à la société **WALNI MINERAL COMPANY SPRL**, ayant son siège social sis **avenue abattoirs n°7**, **Katanga/Likasi**, le Permis de Recherches sollicité.

Article 2:

La société **WALNI MINERAL COMPANY SPRL** a le droit d'exercer un recours conformément aux articles 57 alinéa 2, 313 et 314 du Code Minier.

Article 3:

Le Secrétaire Général des Mines et le Directeur Général du Cadastre Minier, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Martin KABW

AMPLIATIONS:

Cabinet du Président de la République

Cabinet du Ministre des Mines

Secrétariat Général des Mines

Cadastre Minier

CTCPM

SAESSCAM

Direction des Mines

• Direction de Géologie

Direction des Investigations

Direction chargée de la Protec. de l'Environ.

Div. Prov. /des Mines & Géologie du ressort

WALNI MINERAL COMPANY SPRL

: 1 : 2 : 1 : 1 : 1

: 1 : 1 : 1 : 1 : 1

: 1

: 1